



DÉLIBÉRATION N° 139/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

OBJET : **URBANISME**

Donation des parcelles ZK 363 et ZK 296

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 14.12.2023
Publié ou notifié
le : 14.12.2023

Le Maire,
Laurent THEVENOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le sept décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 30 novembre 2023.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Aurélie FERNANDES – Mme Nadège BROSSAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Étaient représentés :

M. Jean-Louis ANTONY par M. Laurent THEVENOT.
M. David JARDINE par M. Emmanuel DENIS.
Mme Florence PLUCHART par Mme Lucie PINTO.
Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
Mme Christiane ZELUS par M. Joël DE AMORIM.
M. Alexis VALLENT par M. Halim YALCIN.

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Laurence DUPONT, Adjointe au Maire en charge des Projets, Travaux et Urbanisme, informe l'assemblée que la Commune de Volvic a reçu une proposition de M. Pierre VALEIX, domicilié à Noisy-le-Sec et ancien Volvicois, de donation de parcelles lui appartenant et se situant sur la commune de Volvic.

Les parcelles concernées sont cadastrées :

- ZK n° 363 située au lieu-dit « La Hude » d'une superficie de 2 442 m²
- ZK n° 296 située au lieu-dit « Champ du Lac » d'une superficie de 351 m².

Les deux parcelles sont situées en zone Naturelle du PLUi.

M. VALEIX informe prendre à sa charge les frais notariaux afférents.

Dans ce cadre, **le Conseil Municipal**, Mme Laurence DUPONT entendue, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité :**

- **AUTORISE** la donation des parcelles cadastrées ZK n° 363 et ZK n° 296,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte correspondant ainsi que toutes pièces se rapportant à l'affaire.

Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

